

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les éléments d'équipement et les réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives et les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Les retombées, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)



SCCV IVRY MAURICE GUNSBOURG

AFL architecte

LES LETTRES D'IVRY-SUR-SEINE Bvd Colonel Fabien Ivry sur Seine 94200



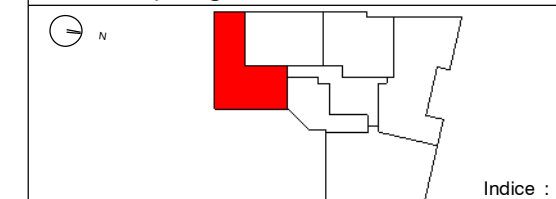
Bat	Niveau	APT n°	Type
B1	R+5	2052	T3

Désignation	Surface
ENTRÉE	9.43 m ²
SÉJOUR	20.78 m ²
CUISINE	7.50 m ²
CHAMBRE 1	12.96 m ²
CHAMBRE 2	9.90 m ²
SDB	4.41 m ²
WC	2.19 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	67.17 m ²
BALCON	5.83 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXES	5.83 m ²

Légende

HSP: Hauteur sous plafond	AV: Allège vitrée
Faux-plafond	AP: Allège pleine
Placard	GC: Garde corps
Tableau électrique	PV: Pare-vue
Radiateur	EP: Eau pluviale
Sèche-serviette	VR: Volet roulant
Dalle sur plots	Fr: Réfrigérateur
Gaine Technique	Cui: Plaque de cuisson
F: Fenêtre	LV: Lave vaisselle
PF: Porte fenêtre	LL: Lave linge

Plan de repérage



Date : 18 12 2018

Indice :